



Association les Enfants Du Désert de Mauritanie

Association loi 1901 à but non lucratif et humanitaire

Siège social : 11 impasse Guérin des Fontaines

49250 BEAUFORT EN ANJOU

N° 017-3004626 – Déclarée le 05/07/2000

Email : enfantsdudesert@yahoo.com

Site Internet : lesenfantsdudesert.com

*— Livret d'accueil **EDD** —*

*Association Humanitaire
qui lutte depuis plus de 20
ans contre la
malnutrition des enfants
des quartiers défavorisés
d'**ATAR**,
ville située au cœur du
désert mauritanien.*



- ❖ **Président** : Joseph **LIBEAUT** – Beaufort-en-Anjou (49) – Tél. 06 28 67 25 31
Email josephlibeaut@yahoo.com
- ❖ **Vice-président** : Michel **LIBEAUT** – Ruaudin (72) – Tél. 06 85 67 89 16
- ❖ **Trésorier** : Rémy **ROSEAU** – Flassans-sur-Issole (83) – Tél. 06 24 56 10 37
- ❖ **Secrétaire** : Chantal **DIONNEAU** – Angers (49) – Tél. 06 14 46 09 85



Mot d'accueil de notre Président

Je me réjouis, tout d'abord, de vous voir ou de vous revoir arriver, vous bénévoles, dans notre association humanitaire.

Je me réjouis, ensuite, d'imaginer la force et l'énergie que chacun de vous va apporter et distribuer avec générosité. En retour, chacun recevra énormément. Les Atarois n'ont rien, ou peu, mais donnent beaucoup.

*Votre démarche va être une singulière et enrichissante « **aventure humaine** » !*

Je me réjouis, enfin, pour tous nos enfants d'ATAR pour lesquels vous allez déployer un élan d'énergie, de courage, de bienveillance. Je me réjouis aussi pour les quatorze responsables de nos sept centres de nutrition, de soins et d'éveil, et pour notre responsable du centre A.M.E. (Accueil Mère Enfant), toutes rémunérées par l'association, et auxquelles vous allez généreusement apporter votre appui.

*Afin que votre démarche soit accomplie dans l'esprit de l'association, je demande à chacun d'entre vous d'agir et de réagir toujours dans le **respect des valeurs d'EDD** : respect de l'autre, respect des Us et coutumes mauritaniennes, respect du groupe des bénévoles, ..., et dans le **respect des objectifs d'EDD** :*

- 1. Lutter contre la malnutrition des enfants des quartiers pauvres d'Atar,*
- 2. Leur assurer un suivi sanitaire,*
- 3. Contribuer à leur épanouissement avec les activités d'éveil.*

*Par ailleurs, il me paraît important de souligner que, tant les responsables que les enfants et les bénévoles, doivent « **s'apprivoiser** ».*

Nous sommes de cultures différentes, alors adaptons-nous, respectons-nous, écoutons-nous, agissons toujours humblement, simplement, ..., bénévolement.

Au nom des Enfants Du Désert de Mauritanie, je vous remercie de votre engagement. Restez ce que vous êtes, agissez suivant vos affinités, votre tempérament, votre sensibilité mais toujours dans le respect des valeurs d'EDD et dans le respect des autres.

Avec toute ma sympathie et ma reconnaissance,

*Le Président **EDD**,
Joseph LIBEAUT*

- Votre séjour à Atar -

Info. pratiques, conseils, obligations, mission, & quelques photos

Les formalités

- Passeport en cours de validité
- Prévoir des **photocopies du passeport** : si nous organisons des sorties, nous sommes contrôlés sur la route plusieurs fois et à chaque fois nous donnons une photocopie ou des éléments du passeport. En novembre, nous sommes obligés de passer par Nouakchott, capitale située à 470 km d'Atar. Des contrôles se feront sur la route (**7 fois à l'aller comme au retour**). De décembre à mars, vol direct Paris-Atar
- Visa obligatoire, délivré et à payer à l'arrivée à l'aéroport d'Atar ou de Nouakchott : prévoir **55 € en espèces, avec l'appoint** (la monnaie n'est pas rendue)
- **Médicaments** : pensez à les emporter si traitement spécifique (avec l'ordonnance)
- Vaccin : aucun obligatoire pour la Mauritanie

Les modes de paiements - Votre argent à Atar

- Carte bancaire ou chèque pour Nantes ou Paris. Ces moyens de paiement ne sont pas acceptés en Mauritanie
- Argent liquide pour Atar : change fait à Atar (petits bureaux de change) mais pas à l'aéroport car le taux est trop bas. Actuellement la valeur de l'euro est d'environ 40 ouguiyas.

Le coût de votre séjour

- Avion	- Entre 550 € et 650 €
- Visa : à récupérer et à régler à l'aéroport d'arrivée	- 55 € (espèces obligatoires avec l'appoint)
- Hébergement	- 28 €/semaine
- Repas du midi	- Entre 2,5 € et 3,5 €
- Repas du matin et du soir	- ? bénévoles (caisse commune mise en place par les bénévoles))
- Boissons (eau en bouteille, coca)	- ?? €
- Transport aéroport de Nouakchott vers centre ville (39 kms)	- ?? €
- Transport Nouakchott vers aéroport	- ?? €
- Bus Nouakchott vers Atar	- Environ 15 €
- Bus Atar vers Nouakchott	- Environ 15 €
- Week-end dans le désert (si organisé)	- Environ 120 €
- Autre sortie (si organisée)	- ?? €
- Dépenses personnelles	- ?? €

Avant de partir

Il est **obligatoire** que chaque bénévole :

- s'inscrive sur le site du gouvernement français : Ariane,
- adhère à l'association : **20 €**, ce qui représente une adhésion aux statuts de l'association et surtout à son objet et sa politique d'intervention en Mauritanie (voir lettre du Président),
- ait ou souscrive à une assurance (souvent la carte bancaire assure cette couverture) pour tout problème sanitaire ou accident : *rapatriement*.

Les indispensables

- Sac « banane » (pratique)
- Pile électrique ou lampe frontale
- Nécessaire de toilette : shampoing ou shampoing douche, savon, dentifrice, gant et serviette de toilette, ...
- Lessive et quelques épingles à linge
- Torchons vaisselle, serviette de table
- Drap housse (lit de 90), taie d'oreiller, duvet
- Casquette ou chapeau, lunettes de soleil,
- Chèche, tennis, nus pieds, tongs, ...
- **Médicaments** : indispensables
 - o diarrhée, constipation, doliprane, anti inflammatoire, *antibiotique* (n'oubliez pas l'ordonnance), stick à lèvres, crème solaire, crème pour la peau, gel désinfectant, ...
- *Spray anti moustiques : les moustiques aiment beaucoup les peaux blanches et il faut se protéger surtout le soir.*

Les vêtements

- En règle générale, il faut apporter des vêtements légers, peu fragiles, en coton de préférence.
- Il fait généralement chaud (climat saharien), le linge sèche rapidement, donc n'apportons pas trop de choses personnelles, gardons de la place dans nos valises pour des affaires destinés aux enfants.

Divers

- Café (sachets) et thé
- Couteau et ciseaux
- Appareil photo
- Téléphone + chargeur : à partir d'Atar, nous correspondons en France par WhatsApp ou par Email.
- Livres, mots croisés, jeux de cartes, ...

❖ Chaque bénévole emporte sa bonne humeur, ses sourires, sa bienveillance, sans oublier des jeux, coloriages, chants et idées pour les activités d'éveil avec les enfants.

❖ Chaque bénévole emporte ce qu'il veut, en fonction de ses besoins, de ses souhaits.

Hébergement - Repas - Déplacements dans Atar

- Hébergement (sans eau courante) :
 - A la **Maison des Bénévoles** : structure d'accueil mise en place par EDD :
 - **28 €/semaine**, à régler à l'association au retour (virement ou chèque)
 - Deux grandes pièces :
 - lieux de couchage avec matelas au sol et moustiquaire
 - Une troisième pièce permettant d'entreposer les vêtements et autres affaires destinées aux enfants,
 - Une quatrième pièce (étroite) servant de réserve pour les médicaments, le matériel d'animation et d'éveil, ..., et de chambre si besoin,
 - Une petite « salle de toilette » avec douche au seau,
 - W.C. avec eau au seau,
 - Une petite cuisine avec frigidaire, gaz et tout le nécessaire,
 - Une cour extérieure close et une terrasse couverte pour les repas, réunions, ...
- Repas :
 - Le midi, souvent pris dans les auberges locales : entre **2,5 à 3 €/repas**.
 - Le matin et le soir : pris à la maison des bénévoles : légumes et autres besoins sont achetés régulièrement dans le centre d'Atar. Afin de faciliter les achats communs (nourriture, boisson) une « *caisse commune* » est généralement mise en place.
- Déplacements :
 - A pied ou en taxi et à partir de 2024, pour ceux et celles qui le désirent, à vélo.
 - Un véhicule avec chauffeur nous transporte de centre en centre.

Nous vous recommandons vivement de garder soigneusement en permanence sur vous, votre argent et papiers personnels (passeport, carte bancaire). Les vols existent et nous offrons, inconsciemment à leur convoitise, des biens qui tentent ceux qui n'ont rien ou peu.



La maison des bénévoles et sa cour extérieure close

La Mauritanie - Atar

Nous arrivons dans une République Islamique, de 4,8 millions d'habitants sur une superficie de 1 million de km² :

- Le Président actuel est EL-Ghazaouani (élu depuis 2019, et réélu en 2024),
- Le maire d'Atar est Brahim Bdebba (élu depuis le 13 mai 2023),
- L'indépendance date de novembre 1960,
- L'islam est la **religion** d'État et plus de 99 % de la population est de confession musulmane,
- Nouakchott, la capitale, est peuplée d'environ 1 500 000 habitants,
- La ville d'Atar (à environ à 470 km au nord ouest de Nouakchott) a une population (approximative) de 30 000 habitants. Atar se situe dans la région de l'Adrar, en plein désert.



Les Us et Coutumes

En tant que bénévole, nous devons respecter les Us et Coutumes des Mauritaniens et des Mauritaniennes. Ainsi :

- Les hommes Mauritaniens ne serrent pas les mains des femmes, sauf exception ; mais ils serrent la main des hommes.
- C'est l'homme Mauritanien qui tend la main à la femme.
- Les étrangers ne touchent pas les Mauritaniennes (pas de poignée de main, ni de bises, ni quelconque élan de sympathie).
- Les femmes doivent avoir des tenues correctes : pantalon léger, jupe ou robe longue, tee-shirt non échancré, pas de short (sauf pour être à la maison des bénévoles).

En ce qui concerne le **téléphone**, essayons de ne pas trop l'utiliser tant dans les centres que chez les familles qui nous invitent à prendre le thé ou à manger, sauf pour prendre des photos. Dans ce cas, ne pas oublier de **demandeur l'autorisation**. Cette démarche doit également s'appliquer dans les rues d'Atar.



Une «autre culture» - Un «autre monde» Une «parenthèse de vie»

A Atar, nous arrivons dans un « **autre monde** » :

- Les personnes sont pauvres mais très accueillantes.
- L'hygiène et la propreté ne sont pas celles que nous avons en France, il faut l'accepter.
- Les enfants ont souvent la morve au nez, il faut l'accepter.
- Les vêtements ne sont pas très propres, il faut l'accepter.

Lors du séjour, nous avons la possibilité d'acheter des souvenirs, en négociant. **Respectons les vendeurs et arrêtons-nous à temps pour ne pas les blesser !**

Atar



*Tout ce que nous vivons chez nous doit être mis «entre parenthèse».
Ne faisons pas de comparaison. Cela est impossible et ne ferait que nuire à notre
démarche humanitaire.*

L'ouguiya

Depuis plus de 4 ans, la Mauritanie a une nouvelle monnaie correspondant, en France, au passage de l'ancien franc au nouveau. Comme chez nous, à l'époque, certains parlent et vendent en anciens ouguiyas. Il faut parfois être vigilant. Actuellement, **1 €** est égal à, environ, **40 ouguiyas** (avant ce changement, c'était l'équivalent de 400).

Quelques mots de Hassanyia (langue officielle en Mauritanie)

Afin de faciliter les échanges, tant avec les enfants de nos centres que nos responsables, ci-dessous sont listés quelques mots. Ils sont écrits phonétiquement afin de simplifier leur prononciation.

Bonjour	salam aleikoum
Au revoir	ma salam
Merci	shoukran
Oui	eheh
Non	ebdel
Eau	el ma
Debout	woickfaan
Assis	gadou
Partir	emchi
Vient	yati
Souffle	eulfi
Chanter	anni
Compter	ashbi
Danser	rocksi
Mouche	zeumbi

La mission du bénévole dans nos centres de nutrition, de soins et d'éveil

Toujours dans le respect des valeurs d'EDD et de ses objectifs (*lutter contre la malnutrition des enfants, assurer un suivi sanitaire, contribuer à leur épanouissement*), et en collaboration avec nos 14 responsables de centres, le bénévole doit :

- apporter son aide à la distribution de la bouillie en contribuant, avant et après la distribution, au nettoyage des mains et du visage, aidé du « *marcel* »,
- agir face aux soins d'hygiène, (yeux, oreilles, nez, ...),
- soigner les petits "*bobos*" : coupures, ongle cassé, ...,
- réagir face à une situation de "*mise en danger*" de la santé d'un enfant (importante dénutrition, déshydratation, ...), en ayant une démarche réactive vers un transport à l'hôpital,
- mettre en place des activités d'éveil et y participer activement, en fonction de ses affinités, de ses « *talents* » et/ou en puisant dans notre « *boîte à outils* » présente à la maison des bénévoles. Il est également essentiel de voir avec nos deux responsables de l'éveil, afin de suivre le travail qu'elles réalisent dans nos centres durant l'année.
- guider, conseiller les responsables de centre sur l'hygiène, les activités d'éveil, ...,
- agir fermement si témoin de la maltraitance d'un enfant,
- s'autoriser à câliner les enfants.



Il est également *essentiel d'échanger* avec son groupe de bénévoles, afin de préparer ses animations d'éveil, de partager sur ses émotions vécues (positives et/ou négatives), sur les activités qui ont bien fonctionné, sur ses interrogations face à certaines autres, sur ses échanges avec les responsables des centres, ..., sans oublier de « *distribuer* » sa bonne humeur.



*Fatimetou,
responsable du centre
«La Maison de l'Enfant»
et coordinatrice de nos
sept centres :*

- ❖ *Adebey*
- ❖ *Aghnamaritt*
- ❖ *Château d'eau*
- ❖ *Maison de l'enfant*
- ❖ *Mormal*
- ❖ *Rgueibe*
- ❖ *Ziré*

La mission du bénévole dans notre centre A.M.E. (Accueil Mère Enfant)

Dans le but de compléter nos actions de lutte contre la malnutrition des enfants, il nous a paru important d'intervenir en amont sur les problèmes de malnutrition, et ce pendant la période de grossesse et dès les premiers mois des enfants. Ainsi, en octobre 2021, s'ouvrait A.M.E. dans le centre d'Atar, avec plusieurs objectifs :



*Neiné,
responsable du
centre A.M.E.*



- 1) Prise en charge des frais liés à la grossesse et l'accouchement.
- 2) Actions de sensibilisation, d'information et de prévention.
- 3) Répondre aux besoins d'urgences :
 - + prise en charge des bébés en retard de croissance,
 - + aide aux familles pauvres et sans ressources.
- 4) Suivre les nourrissons en dénutrition sévère à partir de 6 mois :
 - + depuis mai dernier, notre responsable missionnée par le docteur de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), doit distribuer une fois par semaine des sachets hyper protéinés à ces enfants fortement dénutris.

Afin d'assister Neiné, la mission du bénévole sera de participer, une matinée par semaine, à cette distribution.

*Une grossesse plus saine, c'est
permettre à l'enfant de naître en
meilleure santé !*

*Un apport en lait plus riche, c'est
permettre à l'enfant de grandir !*



Quelques photos prises par les bénévoles













MAURITANIE

*vous remercient pour le temps, l'énergie, les compétences que
vous allez offrir dans votre démarche de bénévolat !*

Restez ce que vous êtes !

Donnez et recevez !



Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole

1. Bénévole

Nom, prénom :

Adresse :
.....

2. Moyens de transport utilisé :

Si Véhicule utilisé :

Marque : N° immatriculation :

Je certifie avoir utilisé mon véhicule personnel lors des déplacements dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous et inhérents à ces déplacements.

Je déclare renoncer au remboursement des frais, engagés dans le cadre de mon activité bénévole, au profit de l'association LES ENFANTS DU DESERT DE MAURITANIE.

La présente déclaration est établie en vertu des dispositions de l'article 200 du CGI.

Date	Objet du Déplacement	Lieu, trajet Itinéraire	Moyens de Transport	Distance totale parcourue	Montant des frais engagés
Total des frais engagés sur la période					

Fait à, le 202....

Signature